

A Toulouse, le 6 novembre

*A l'attention de monsieur le DASEN,*

*s/c monsieur l'IEN de la circonscription Toulouse les deux rives, HG1*

Depuis le début de l'année, et en réalité depuis l'année dernière, notre collègue Clara Bouché assure une des classes de CE2-CM1-CM2 du groupe scolaire Calas Dupont.

Ce matin, nous apprenons, par la collègue contractuelle elle-même, qu'elle est remplacée pour un tuilage de deux jours, afin de prendre la classe jeudi. Lors de l'échange téléphonique avec monsieur l'IEN de circonscription à 8h18, cette information nous a été confirmée.

Après une année passée dans l'école en CP-CE1, Mme Bouché a accepté au moment de la pré-rentrée d'assurer la suite du remplacement dans un nouveau niveau de classe. A chaque fois, elle a su s'impliquer à la hauteur des enjeux du projet de l'école auquel nous croyons tou.tes : classe multi-niveaux, continuité des apprentissages, co-éducation, coopération. En ce sens, elle s'est investie corps et âme et alimente le travail d'équipe. Nous considérons que cette décision sape le travail de toute une équipe, la motivation et l'engagement de cette collègue. Aussi, c'est un manque cruel de considération du travail de Madame Bouché, du travail engagé par l'équipe, des élèves et de Madame Colas qui s'attendait à arriver sur un CP CE1 !

Au delà de l'insécurité dans laquelle nous met ce remplacement, pour lequel nous n'avons aucune garantie écrite qu'il durera jusqu'à la fin de l'année, ce changement va demander de nombreuses heures de travail pour faire le lien avec cette nouvelle collègue. Sur quel temps ?

Cela nous paraît primordial que nos élèves puissent réellement vivre les projets qui leur ont été présentés en début d'année, qui ont été construits en équipe avec Madame Bouché, et notamment un projet vélo avec nuitée pour lequel un cycle d'apprentissage a commencé.

Pour toutes ces raisons nous vous demandons de bien vouloir maintenir Madame Bouché sur le poste qu'elle assure actuellement.

A défaut, nous n'assumerons pas la gestion du choc psychologique subi par les élèves, ni l'absorption des attentes et des inquiétudes des parents. Nous vous inviterions dans ce cas à venir assurer les conséquences de cette décision qui ne nous appartient pas.

Nous vous informons de notre intention d'arrêter le travail dès jeudi si notre collègue était effectivement déplacée d'école.

Cordialement.

L'équipe enseignante Calas-Dupont